



SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs,
Instituteurs, professeur des écoles, psyEN
et AESH du 1er degré
des Bouches du Rhône

FORCE OUVRIERE



14 février 2024

Carte scolaire 2024



101 fermetures de classes proposées par le DASEN : INACCEPTABLE !

*La ministre, le Recteur et le DASEN font le choix
de dégrader toujours plus nos conditions de
travail et d'apprentissage pour nos élèves...*

*FO n'accepte pas cette carte scolaire et
appelle tous les collègues, les parents
d'élèves et les élus municipaux à se mobiliser
pour s'opposer à ces fermetures !*

RASSEMBLEMENT devant la DSDEN

**MERCREDI 21 FEVRIER à partir de 8h30
lors de la tenue du CSASD carte scolaire
à l'appel de l'intersyndicale (SNUDI FO - SNUipp -
SE-UNSA - CGT Educ'action - SUD Education)**

Compte rendu du groupe de travail

Le DASEN a présenté son projet de carte scolaire en s'appuyant sur :

- la baisse démographique des élèves dans le département (environ 1800 élèves pour les Bouches du Rhône), ce qui correspondrait à 82 postes à rendre selon lui ;
- les priorités ministérielles : création d'ULIS et unité enseignement autisme, plafonnement des classes de GS, CP et CE1 à 24 élèves hors éducation prioritaire, progression de la scolarisation des enfants de deux ans en TPS dans les quartiers prioritaires ;
- le besoin de postes de remplaçants

Par ailleurs, le DASEN a fait le choix d'abaisser le seuil d'ouverture à 27 au lieu de 31 par classe en maternelle (hors REP/REP+)

Mais avec les moyens alloués au département (0 poste), le DASEN n'a pas les moyens de répondre à toutes ces priorités et propose :

101 fermetures de classes

67 ouvertures de classes

Il se dégage ainsi un reliquat de 34 postes qu'il souhaite attribuer ainsi :

- 10 postes de réserve en ajustement, notamment pour des ouvertures dans des écoles marseillaises actuellement en travaux ou en cours de livraison
- 24 postes de remplaçants (brigade départementale)

Le DASEN indique d'emblée que toute modification de son projet impliquerait la réduction du nombre de postes de brigade de remplacement, laissant peu de marge aux revendications des personnels, défendues par les délégués du personnel.

INACCEPTABLE pour les élus FO qui ont défendu tous les dossiers confiés par les équipes qui réclament une annulation de la mesure de fermeture ou une ouverture nécessaire, compte tenu des conditions de travail qui se dégradent d'année en année.

FO refuse que les postes de remplaçants soient encore cette année une "variable d'ajustement" de la carte scolaire du DASEN !

Suite de notre analyse plus bas...

Projet présenté par le DASEN



Marseille



hors Marseille



ASH



[hors ASH](#)



[Fusion - ouverture -
fermeture écoles](#)



Les mesures indiquées dans ces documents sont provisoires (projet du DASEN).

Les mesures finales seront actées en CSASD mercredi 21 février. D'ici là, ce projet peut évoluer !

Nous avons noté en **fluo jaune** les situations qui sont actuellement en discussion, après étude avec les organisations syndicales.

[L'analyse du SNUDI FO 13](#)

C'est une véritable saignée dans nos écoles !

Alors que les personnels manquent déjà partout dans nos écoles et que l'Administration peine à trouver des remplaçants et a recours à de plus en plus de contractuels, alors que les postes de RASED et le nombre de places en établissements médico-sociaux se réduisent comme peau de chagrin, le gouvernement choisit de poursuivre sa politique de destruction de l'Ecole pour la prochaine rentrée 2024.

Quant à la baisse démographique au niveau national et départemental, celle-ci reste relative par rapport au nombre d'écoles dans les Bouches du Rhône (environ 1 élève/école !)

Cette dotation nulle (0 poste) entraîne une nouvelle dégradation des conditions de travail des personnels et d'apprentissage pour nos élèves :

- les effectifs par classe ne baissent pas sensiblement partout et l'apparition de doubles/triples niveaux devient une "norme"
- les remplacements seront encore moins assurés,

- Chaque ouverture est compensé par une fermeture, dans le cadre de l'enveloppe "fermée" du DASEN,
- Le DASEN "assume" de ne pas pouvoir appliquer uniformément la limitation des effectifs en GS, CP et CE1 hors éducation prioritaire à 24 élèves, faute de moyens ! Il explique que cette recommandation s'applique principalement aux écoles ayant un IPS en dessous de 100.
- Les labels TPS (enfant de 2 ans) sont menacés de disparition si la classe n'est pas rempli à 20 élèves (des PS peuvent désormais occuper les places restées vacantes)
- Aucune création de postes d'ULIS, de RASED
- Suppression de 3 postes d'enseignants spécialisés alors que de l'aveu de l'ex-ministre Attal, il manque plus de 23.000 places dans les établissements spécialisés
- Création de seulement 2 postes UPE2A alors qu'il en faudrait à minima 15 pour le département

FO s'est positionnée contre les projets de fusion et les regroupements de directions dans les écoles maternelles/élémentaires.

Le DASEN a confirmé qu'aucune fusion ne serait actée pour la rentrée 2024 si les conseils d'école ne s'étaient pas réunis pour délibérer avant le 31/12/23. Il s'est également engagé à mettre fin à tout regroupement de direction si la fusion n'était pas enregistrée cette année. Le poste de direction sera donc "dégelé" pour le mouvement 2024.

FO n'accepte pas le projet de carte scolaire du DASEN et exige l'annulation de toutes les suppressions de postes, la création de tous les postes nécessaire (PE, RASED, spécialisés) à hauteur des besoins !

Nous défendrons toutes les situations qui nous seront remontées avant le CSASD carte scolaire de mercredi 21 février

Faites nous remonter tous les éléments de votre école, qu'elle soit concernée par une fermeture ou une non ouverture.

**Fiche enquête
carte scolaire 2024
[à télécharger ICI](#)**



**Franck
NEFF**
Adjoint
Marseille 8^{ème}
07.62.54.13.13



**Vannina
PELONE**
Adjointe
Marseille 4^{ème}
07.81.69.89.38





C'est le bon moment pour adhérer au SNUDI FO 13 !

Plus que jamais, nous vous appelons à se regrouper pour s'informer, se défendre, s'organiser. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de forces pour défendre nos droits individuels et collectifs face à cette entreprise de destruction de l'Ecole de la République.

**Le syndicat ne peut pas le faire sans la solidarité de ses adhérents
Sans syndiqués, pas de syndicat ! Sans syndicat, plus de droits !**

[Téléchargez le bulletin 2024](#)

***Vous pouvez adhérer pour toute l'année civile
2024 en programmant vos virements, chèques,
prélèvements automatiques !***

***Vous recevrez un reçu fiscal en janvier 2025 pour déduire
66% de la cotisation versée de vos impôts 2024.***



Vieille Bourse du travail
Place Léon Jouhaux
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01
Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13
email : contact@snudifo13.org

